

Envoyé en préfecture le 01/02/2025

Reçu en préfecture le 01/02/2025

Publié le

ID: 060-216004580-20250201-ARR2025 007-AR

## **ARRÊTÉ**

Délégation de signature Monsieur Mehdi KCHOK

## ARR2025 007

Le Maire de la commune de Nogent-sur-Oise,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R.2122-8;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 3 juillet 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville de Nogent-sur-Oise ;

**CONSIDERANT** que pour la bonne marche de l'administration communale, il convient de donner délégation de signature à Monsieur Mehdi KCHOK, agent de la commune de Nogent-sur-Oise affecté au service Administration générale.

## <u>ARRÊTE</u>

<u>ARTICLE 1</u>: Une délégation de signature est accordée à Monsieur Mehdi KCHOK, agent du service Administration générale, en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints, pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet ainsi que pour la légalisation des signatures.

<u>ARTICLE 2</u>: La signature, par Monsieur Mehdi KCHOK, en application de la présente délégation de signature devra être précédée de la formulation suivante : « Par délégation du Maire ».

<u>ARTICLE 3</u>: La présente délégation de fonctions s'opérant sous le contrôle et la responsabilité du Maire prendra effet dès la publication et la notification du présent arrêté à l'intéressé. Cette délégation prendra fin au cas où le délégataire viendrait à cesser ses fonctions, et en tout état de cause à l'expiration du mandat du Maire élu le 3 juillet 2020.

<u>ARTICLE 4</u>: Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, publié sur le site internet de la Ville et transmis au représentant de l'État dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement, conformément à l'article L.2131-1 du CGCT.

Fait à Nogent-sur-Oise,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Amiens – 14 rue Lemerchier – 80000 AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication ou affichage, par courrier ou de façon dématérialisée par le biais de la plateforme Télérecours Citoyen (https://www.telerecours.tir/).